

JULIEN BOISLÈVE

MARQUE D'ATELIER OU STYLE RÉGIONAL À BLIESBRUCK-REINHEIM (MOSELLE, FRANCE)?

(Taf. CLXXXVI, Abb. 1–4)

Abstract

Several painted decors have been discovered during the excavation of a large craft-industrial area in a «vicus» in the mediomatric «civitas» in Belgian Gaul. Two artefacts among the findings presented an identical composition, characterized by three well-defined sections. The middle section was composed of red panels separated by black panels, which is quite a classic conception. The upper section with a white background, however, presents alternate compartments decorated with a lozanger, separated into compartments decorated with leaves and foliage, something one would rather expect in the lower section. It is therefore likely that these two compositions, found on the same spot, in fact came from the same local workshop, which probably conceived and created decors of a personal kind. Let us also add that even this kind of upper sections is scarce in Gaul. Recent studies have considerably broadened the scope, thus enabling to better grasp the stylistic movement from which the Bliesbrück decors originated. (Traduction E. SMITH).

Contexte général

D'importantes fouilles menées sur la réserve archéologique de Bliesbruck¹ (Moselle) ont permis la mise au jour de nombreux décors peints, trouvés en place ou en remblai, dans des édifices publics, communs et privés². Bliesbruck est un *vicus* de la cité des Médiomatriques, dont la capitale, Metz, appartient à la province de Gaule Belgique (Abb. 1). Aux alentours de 40–50 ap. J.-C., la ville s'implante autour d'un axe principal et entre deux méandres de la rivière locale, la Blies, qui donne son nom à l'actuelle bourgade. De 1979 à 1993, les campagnes de fouilles se sont concentrées sur deux quartiers à vocation artisanale et commerciale situés de part et d'autre de la voie principale. La première phase de construction correspond à des bâtiments modestes en terre et bois, dont la façade donne sur un trottoir longeant la rue. La fin du I^{er} s. et le début du II^e s. correspondent à une phase de réaménagements où les constructions en matériaux périssables sont progressivement remplacées par des édifices aux fondations de pierre. Les deux quartiers sont marqués par une phase d'expansion importante entre la fin du II^e s. et les années 260–275. Durant cet âge d'or, les maisons s'agrandissent, principalement vers l'arrière des parcelles, et les pièces gagnent en confort (chauffage par hypocauste, sols de béton, peintures murales). La fonction artisanale et commerciale demeure et les activités de métallurgie du fer, d'artisanat du bronze ou de l'alimentation sont identifiées. Construits sur des parcelles en longueur et se succédant perpendiculairement à la voie, les bâtiments présentent tous un plan similaire: les boutiques sont installées en façade sur rue, tandis que les locaux d'habitation et d'artisanat se trouvent au centre de la parcelle. À l'arrière, des espaces de cour et des dépendances servent plutôt au stockage. Les troubles de la fin du III^e s. ap. J.-C. marquent le déclin des deux quartiers. Les couches de destructions témoignent des invasions germaniques de cette période et, alors que le quartier ouest est abandonné,

¹ Le poster présenté lors du colloque avait été réalisé en collaboration avec F. MONIER, Ingénieur de recherches, CNRS-ENS, UMR 8546, Paris.

² Petit 2005.

l'occupation se maintient dans le quartier est jusqu'au milieu du IV^e s. où s'entame une phase d'abandon progressif. Les dernières traces d'occupation sont datées du milieu du V^e s.

Au sein des ces diverses maisons, les vestiges d'enduits peints sont assez nombreux³. Toutefois, deux décors ont particulièrement retenu notre attention. Tous deux présentent en effet une composition tripartite fortement structurée où la zone supérieure est non seulement séparée de la zone médiane par une bande ou une moulure fictive, mais où la polychromie des motifs, sur un fond blanc, offre aussi un contraste saisissant avec le reste de la paroi où la saturation colorée des grands fonds est la règle. Une telle organisation ornementale est rare en Gaule et ces deux décors sont à nouveau l'occasion de dresser un rapide bilan de la question des zones supérieures dans cette partie occidentale de l'Empire.

Le décor du bâtiment 1

Le bâtiment 1 appartient au quartier est et forme un rectangle de 10,30 m de largeur sur 39,50 m de longueur (Abb. 1). Les murs gouttereaux sont rythmés de piliers de grès répartis à intervalles réguliers. Le plan dessine une grande salle à l'avant du bâtiment, deux pièces de moindres dimensions à l'arrière et une cave desservie par un escalier. Le décor principal provient de la grande salle. L'observation du revers des mortiers révèle un positif de stries d'accrochage en chevrons qui indiquent vraisemblablement une élévation en matériau périssable (torchis, adobe, terre banchée, ...).

Bien que très partiellement conservé, le décor peut être restitué dans ses grandes lignes grâce à des plaques clés qui documentent les enchaînements des différentes parties (Abb. 2).

La zone inférieure, au-dessus d'une plinthe à mouchetis rouge sur fond gris, s'organise en compartiments de l'ordre d'1 m de longueur alternant avec des inter-compartiments d'environ 30 cm de largeur. Les premiers sont à fond grisâtre et pourvus d'un encadrement intérieur matérialisé par un filet blanc présent sur au moins trois côtés. Les angles supérieurs sont agrémentés de points dans la diagonale. Un simple filet vertical, blanc ou jaune, les sépare des inter-compartiments. Ceux-ci sont à fond rouge clair, avec un lissage assez grossier et un certain empâtement de la couche picturale où les coups de pinceaux restent lisibles. Sur la partie supérieure de cette zone, on remarque que les éléments de la zone médiane (fonds rouges des panneaux et bandes vertes d'encadrement) débordent, en partie tirés jusque sur la zone inférieure où la couche picturale devait les recouvrir et les masquer. Cet indice technique lié à l'ordre logique de réalisation du chantier, de haut en bas, prouve que ces compartiments sont bien à situer en zone inférieure. Une bande verte, bordée de part et d'autre d'un filet blanc assure la transition avec la zone médiane qui présente une organisation classique à panneaux rouges et inter-panneaux noirs. Les premiers reposent directement sur la bande de transition et le fond noir n'est donc présent que sur les côtés et au-dessus des panneaux rouges, en zone de couronnement. Ils sont encadrés d'une bande verte bordée de filets blancs. On note également la présence de filets d'encadrements intérieurs et extérieurs. Les angles des filets blancs sont agrémentés d'un gros point (leur présence n'est avérée que pour les deux filets les plus au centre des panneaux mais ils devaient être présents sur les quatre filets). Le décor de la zone supérieure permet d'estimer la largeur des panneaux à environ 1,10 m et donc une hauteur de l'ordre de 1,65 m.

Comme pour la zone inférieure, la zone médiane est couronnée d'une bande verte bordée de part et d'autre d'un filet blanc. Elle assure la transition avec une zone supérieure à fond blanc qui est rythmée de compartiments et d'inter-compartiments séparés verticalement par une bande rouge. Il s'agit de rectangles verticaux alternativement larges et étroits. Les premiers accueillent un motif de losange dressé constitué d'une bande verte ou rouge (probablement selon une alternance d'un compartiment à l'autre) bordées de part et d'autres, à quelques millimètres, d'un filet brun pour les bandes rouges et rouge pour les bandes vertes. Quelques rares fragments suggèrent également un modèle de losange constitué d'une bande noire. Les inter-compartiments, larges de 19 cm, étaient agrémentés, le long d'un filet axial brun foncé, d'un motif végétal traité en rouge et vert dont seules quelques bribes nous sont parvenues. Sur la plaque la plus complète

³ Boislève – Monier 2006.

(Abb. 3), on perçoit ainsi, à la base du compartiment, une double volute d'où se développent vers le haut des feuillages stylisés s'épanouissant à la manière d'une palme. D'autres fragments montrent un fleuron traité dans les mêmes teintes ou encore de gros points qui évoquent peut-être des fruits au sein de feuillages. Une bande rouge assure le couronnement de la paroi et le raccord avec le plafond.

Le décor du bâtiment 5

Il s'agit de la plus grande construction fouillée dans le quartier est, longue de 31 m et large de 13 m, elle se caractérise par la présence de deux corps de bâtiment en plus de celui donnant sur rue (Abb. 1). Le corps central, de plan carré, est divisé par un couloir central qui dessert quatre à cinq pièces. À l'arrière de la parcelle, le bâtiment est aménagé avec une grande salle pourvue d'un four. Silo, fosse dépotoir et puits sont également présents dans cette partie de la demeure.

Le décor était effondré en place dans le couloir du bâtiment central. Il prenait place sur un mur en terre lié à une armature de poteaux de bois. Incendiés, ces enduits nous sont parvenus dans un état de conservation médiocre mais quelques plaques prélevées par encollages autorisent une restitution. On retrouve, sur ce décor, une composition étonnamment similaire à celle développée sur les parois du bâtiment 1 (Abb. 4).

Le décor s'organise également en trois zones même si la zone inférieure, dont la présence paraît nécessaire, nous est totalement inconnue. La zone médiane présente une succession de panneaux rouges se détachant sur un fond noir qui est en revanche présent sur les quatre côtés, à la différence du décor du bâtiment 1. Ils sont encadrés d'une bande rouge bordeaux et pourvus d'un filet intérieur noir et d'un filet extérieur rose. La zone médiane est couronnée d'une corniche fictive dont la base est une bande verte surmontée d'une série de bandes et filets en dégradé de tons brun clair à beige sur fond blanc. Elle assure la transition avec la zone supérieure encadrée d'une bande rouge et compartimentée par des bandes verticales de même couleur. On retrouve le même rythme que sur la paroi du bâtiment 1 avec des compartiments ornés d'un losange ou carré sur pointe et des inter-compartiments pourvus d'un filet central noir sur lequel se développe un motif végétalisant. Les losanges sont peints d'une bande rouge bordée de part et d'autre d'un filet brun distant de quelques millimètres. On n'observe en revanche aucune alternance de traitement dans le rendu des losanges, à la différence de la zone supérieure du bâtiment 1. Dans les inter-compartiments, les motifs végétaux sont un buisson à feuilles arrondies vertes et bouton de fleur rouge ou, dans un autre inter-compartiment, des feuillages verts dont les tigelles ondulent autour de l'axe central noir. Un fragment évoquant les pattes d'un oiseau pourrait révéler la présence d'éléments figurés. Le couronnement de la paroi est assuré par une bande rouge.

Une composition propre à Bliesbruck ou la marque d'un atelier local?

Signalons encore qu'un troisième ensemble, très lacunaire, pourrait attester un autre décor de ce type dans le bâtiment 5 du quartier artisanal ouest. La zone supérieure, de hauteur difficile à préciser, se résumerait à de petits encadrements aux angles pointés, dessinés par un filet rouge tandis que la zone médiane à fond bordeaux est ornée de panneaux à encadrement verts, de candélabres à ombelles et de motifs cordiformes. La zone inférieure accueille les traditionnelles touffes de feuilles. Toutefois la faible quantité de fragments de ce décor interdit des recompositions suffisantes pour assurer les enchaînements des différentes parties du décor.

On retrouve donc à Bliesbruck deux à trois compositions en tous points comparables. Elles se démarquent tout d'abord par la présence d'une zone supérieure si rarement observée en Gaule. D'autre part, la composition de ce couronnement est parfaitement la même: des motifs de carrés ou losange sur pointe, se détachant sur fond blanc et alternant avec des motifs de plantes. Or il s'agit bien de motifs que l'on attendrait plutôt en zone inférieure mais qui sont renvoyés ici au sommet de la paroi. Dès lors on peut s'interroger sur l'origine de ce choix décoratif. Sa présence à plusieurs reprises au sein de la même bourgade et avec un modèle si proche incite à y voir l'œuvre d'un même atelier ayant développé un schéma qui lui est propre, à moins qu'il ne faille plutôt envisager une tradition plus régionale.

La question de la zone supérieure en Gaule

L'absence de zone supérieure sur la très large majorité des décors de Gaule a longtemps interrogé les chercheurs sur les causes de cette différence notable avec les productions italiennes où elle est, à l'inverse, quasi systématiquement présente. Seule la province de Narbonnaise, plus proche d'une influence directe et plus tôt soumise à la domination romaine semblait jusqu'alors livrer ces compositions tripartites dont de nombreux exemples, particulièrement riches, proviennent d'ailleurs de la capitale de province, sur le site du Clos de la Lombarde⁴. En dehors de ce territoire, la zone supérieure paraissait une véritable exception en Gaule. Pourtant, plusieurs découvertes récentes ainsi que la relecture d'ensembles plus anciennement mis au jour ont considérablement enrichi le corpus et pourraient nous amener à revoir l'idée d'une si grande rareté. Ainsi, outre les deux décors de Bliesbruck, des zones supérieures sont désormais avérées à Bordeaux (Gironde)⁵, Plassac (Gironde)⁶, Limoges (Haute-Vienne)⁷, Périgueux (Dordogne)⁸, Mané-Véchen (Morbihan)⁹, ou encore Soissons (Aisne)¹⁰, soit dans chacune des provinces de Gaule.

La présence d'une zone supérieure semble, hormis à Bliesbruck, plutôt liée à des contextes de riches demeures, où les bâtiments offrent facilement des parois d'une hauteur dépassant les quatre mètres (par exemple à Soissons, à Fréjus, à Nîmes, ...). La composition de la zone est variable mais généralement calée sur le rythme de la zone médiane. Elle est plutôt compartimentée, scandée par une véritable alternance de compartiments et inter-compartiments très marqués comme à Plassac et Bliesbruck, ou plus simplement par des édifices plus ou moins complexes comme à Fréjus¹¹ ou Narbonne. En revanche, la zone supérieure du décor de Bordeaux, rue du Hâ, constitue le seul exemple de bande continue, sans partition. Cet ensemble est par ailleurs particulièrement intéressant en comparaison des deux décors de Bliesbruck. En effet, il représente, au-dessus d'une zone médiane à composition de panneaux rouges et inter-panneaux noirs des plus classiques, un espace de jardin limité par une barrière à croisillons. Au-delà de cette dernière, d'abondants feuillages verts se développent sur un fond blanc, peuplé de quelques oiseaux et échassiers. Si la composition est tout autre qu'à Bliesbruck et représente beaucoup plus clairement un jardin, les plantes qui ornent les deux décors mosellans découlent vraisemblablement de la même volonté d'évoquer un espace ouvert au sommet de la paroi, suggérant un arrière-plan, un au-delà beaucoup plus sauvage. De même, dans ces deux cas, le fort contraste chromatique entre des zones inférieures et médianes sombres et saturées de couleur et une zone supérieure à fond blanc renforce l'idée d'une paroi ajourée laissant pénétrer la lumière. C'est d'ailleurs la même intention d'évoquer un extérieur et son éclairage solaire qui est prêté au choix d'un fond jaune en zone supérieure du décor de Fréjus. Ces zones supérieures présentent donc des choix décoratifs en nette opposition par rapport aux autres ensembles connus où la composition s'inscrit nettement dans la continuité de la zone médiane. Ainsi, à Soissons, à Périgueux ou à Plassac, pour ne citer que ces exemples, les édifices ou compartiments de zone supérieure se calent strictement sur les panneaux et inter-panneaux de zone médiane et reprennent la dominante chromatique qui y est développée. Dans certains cas, le sommet du candélabre se retrouve même sur la zone supérieure de sorte que la hampe «traverse» la bande de séparation entre zone médiane et supérieure, confirmant encore cette volonté d'uniformiser la paroi, d'assurer une lecture continue de bas en haut même si l'on conserve une division en trois zones. Les décors de Bliesbruck s'inscrivent donc clairement dans une toute autre démarche où il s'agit presque, au contraire, d'ouvrir une partie de la paroi, de l'éclairer par un très fort contraste avec les parties inférieures.

⁴ Sabrié *et al.* 1987.

⁵ Hénique 2011.

⁶ Barbet – Savarit 1983.

⁷ Bassier 1973.

⁸ Barbet *et al.* 2005.

⁹ Boislève – Provost 2011.

¹⁰ Defente 1991.

¹¹ Barbet 2000.

Conclusion

Les deux décors à zone supérieure de Bliesbruck constituent donc les témoins étonnants d'un choix décoratif peu fréquent. Si leur proximité géographique et leur similitude graphique suggèrent bien sûr la réalisation d'un même atelier répétant un schéma qui lui est propre (l'alternance de losanges et de compartiments à motifs végétaux), la présence des motifs végétaux en sommet de paroi, associée au choix d'un fond clair en opposition par rapport à la zone médiane, ne semble pas constituer une véritable originalité, contrairement à notre première impression lors de l'étude. Ainsi, d'autres ensembles récemment exhumés tendent à démontrer que ce choix n'est pas du tout isolé et découle plutôt d'une volonté stylistique d'ouvrir le sommet de la paroi même si l'évocation d'un jardin à cet emplacement peut paraître étonnante. N'oublions pas toutefois, que cette zone est également celle privilégiée pour de véritables ouvertures, les fenêtres hautes qui apportent si souvent l'éclairage à la pièce et donnent sans doute parfois à apercevoir la végétation extérieure.

Bibliographie

- | | |
|---------------------------|---|
| Barbet – Savarit 1983 | A. Barbet – M.-O. Savarit, Peinture murale romaine en Gironde, catalogue d'exposition (Bordeaux 1983). |
| Barbet <i>et al.</i> 2000 | A. Barbet – G. Becq – F. Monier – R. Rebuffat, La peinture romaine. Fresques de Jardin et autres décors de Fréjus (Fréjus 2000). |
| Barbet <i>et al.</i> 2005 | A. Barbet – S. Bujard – P. Dagand – J.-F. Lefèvre – I. Maleyre, Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la domus de Vésone III. Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires, <i>Aquitania</i> 21, 2005, 234–283. |
| Bassier 1973 | C. Bassier, Sauvetage des peintures murales antiques de la rue Vigne-de-Fer à Limoge, <i>Bulletin archéologique et historique du Limousin</i> 1973, 27–80. |
| Boislève – Monier 2006 | J. Boislève – F. Monier, Bliesbruck (Moselle), Quartier artisanal est et quartier artisanal ouest, étude des enduits peints, Rapport d'étude, CEPMR, Soissons, 2006, inédit. |
| Boislève – Provost 2011 | J. Boislève – A. Provost, Les stucs de la villa maritima de Mané-Véchen. Anciennes découvertes et nouveaux décors, in: C. Balmelle – H. Eristov – F. Monier, Décor et architecture en Gaule. Entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc, actes du colloque international de Toulouse 9–12 octobre 2008, <i>Aquitania</i> suppl. 20, 2011, 539–552. |
| Defente 1991 | D. Defente, Nouvelles trouvailles au Château d'Albâtre à Soissons 4. Internationales Kolloquium zur römischen Wandmalerei, Köln 20–23 septembre 1989, <i>Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte</i> 24, 1991, 239–253. |
| Hénique 2011 | J. Hénique, Aperçu sur un îlot antique de Bordeaux. Le décor d'une domus de la première moitié du I ^{er} siècle p.C. étude préliminaire, in: C. Balmelle – H. Eristov – F. Monier, Décor et architecture en Gaule. Entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc, actes du colloque international de Toulouse 9–12 octobre 2008, <i>Aquitania</i> suppl. 20, 2011, 125–129. |
| Petit 2005 | J.-P. Petit, collab. P. Brunella, Bliesbruck-Reinheim. Celtes et gallo-romains en Moselle et en Sarre (Paris 20). |
| Petit – Santoro 2007 | J.-P. Petit – S. Santoro, Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim, (Paris 2007). |
| Sabrie <i>et al.</i> 1987 | R. Sabrie – M. Sabrie – Y. Solier, La maison à portiques du clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale, <i>RANarb</i> , suppl. 16 (Paris 1987). |

Abbildungen

- Abb. 1: Localisation du site et plan des bâtiments 1 et 5 du quartier artisanal est (d'après Petit – Santoro 2007)
 Abb. 2: Restitution hypothétique du décor du bâtiment 1 (restitution, photos et DAO J. BOISLÈVE, CEPMR)
 Abb. 3: Détail du motif végétalisant, zone supérieure, bâtiment 1 (photo J. BOISLÈVE, CEPMR)
 Abb. 4: Restitution hypothétique du décor du bâtiment 5 (restitution, photos et DAO J. BOISLÈVE, CEPMR)

Julien Boislève

Chargé d'études spécialisées sur les peintures murales et stucs d'époque romaine

APPA – CEPMR

La Bonnemaïs

F – 35590 La Chapelle Thourault

boislevjulien@yahoo.fr

